



VILLE-MARIE
PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE
LUNDI 29 MAI 2017

Comité exécutif

À la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'Édifice Bruyère, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

M^{me} Hélène Nickner
MM. Pierre Rivard Jean-François Trahan

tous commissaires, formant quorum sous la présidence de M. Pierre Rivard.

Le commissaire M. Denis Beauvais est absent.

Assistent également à cette séance :

MM. Éric Larivière, directeur général
Joël Fleury, directeur du Serv. des ressources matérielles et du transport scolaire
Richard Provencher, directeur des Serv. des ressources humaines et financières
M^{me} Josée Pelchat, secrétaire générale

Le président déclare la réunion ouverte.

E-2017-1227 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

E-2017-1228 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 AVRIL 2017

Le procès-verbal ayant été remis aux commissaires en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

E-2017-1229 LISTE DES PAIEMENTS FAITS AUX COMMISSAIRES ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que les paiements faits aux commissaires et au directeur général, présentés dans le document DSRF-1617-07, soient approuvés.

E-2017-1230 AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION E-2017-1218 « CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER ÉCOLE MARCEL-RAYMOND DE LORRAINVILLE »

CONSIDÉRANT la demande de l'entreprise représentée par M. Daniel Lepage;

CONSIDÉRANT les formulaires de soumissions fournis lors du dépôt de la soumission;

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement de modifier le montant initial du contrat à 674 697,44 \$ plus taxes, au lieu de 657 697,44 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet.

E-2017-1231 RÉFECTION DU SERVICE D'ÉGOUT À L'ATELIER FRÈRE-MOFFET

Suite à l'ouverture des soumissions, il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat de réfection du service d'égout à l'atelier Frère-Moffet à l'entreprise 9120-3901 Québec inc. (Construction Girard) au montant de 76 916,00 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

E-2017-1232 CONTRAT REMPLACEMENT DU RÉSEAU D'AVERTISSEUR INCENDIE ÉCOLE LE TREMPLIN DE VILLE-MARIE

Suite à l'ouverture des soumissions, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accorde le contrat pour le remplacement du réseau d'avertisseur incendie de l'école Le Tremplin de Ville-Marie à l'entreprise Champoux Électrique inc. au montant de 24 686,87 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.



LUNDI 29 MAI 2017 (SUITE)

E-2017-1233

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE CONTRÔLE D'ACCÈS

Il est proposé par le commissaire Jean-François Trahan et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue procède à l'achat d'équipements pour le contrôle d'accès tel que décrit au document **DSRM-1617-07** chez « Sécuri-Tech Alarme A+ » pour un montant total de : 36 902,00 \$ taxes en sus et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet.

QUESTIONS SUR LES COMPTES

Le directeur du Service des ressources financières répond aux questions posées par les commissaires.

E-2017-1234

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisé dix-neuf heures vingt-neuf minutes lorsque les délibérations prennent fin.

Pierre Rivard, président

Josée Pelchat, secrétaire générale